N° 5	7	9
------	---	---

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE

L'an deux mil dix-neuf.

OBJET:

Le mardi 2 avril 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL. Cette séance de conseil fait suite à l'absence de quorum, constatée le 26 mars dernier par Mme la Présidente.

Compte gestion 2018

> Étaient présents ce jour : M. DECORDE, M. DEWAELE, Mme DUCROCO, Mme LUCOT-AVRIL

DATE DE LA **CONVOCATION:**

Absents excusés: Mme BIZET, Mme BORGOO, Mme DAMIS-FRICOURT, Mme DE WAZIERS, M. GAUTIER, Mme LE VERN, M. LEJEUNE, Mme LORAND-PASQUIER, Mme NEAU, Mme SINEAU-PATRY, TEMMERMANN.

5 mars 2019

- Compte de gestion 2018

Le Conseil d'administration, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL,

NOMBRE DE DELEGUES:

- après s'être fait présenter les budgets de l'exercice 2018, les titres définitifs des

En exercice

15

Présents 4

Votants

créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, - après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun

des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que l'ensemble des écritures d'ordre que l'ordonnateur lui a prescrit de passer dans ses écritures,

1/statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2/statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3/statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

A l'unanimité des membres présents, le Conseil d'administration approuve le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par M. le Payeur départemental de la Seine-Maritime (annexé).

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat : 25 |041 19 Acte exécutoire le : 25/04/19 la Présidente de l'Institution Virginie LUCOT-AVRIL

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE O'SE/SEINE MARITIME/SOMME GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE

EPTB Bresle 3 17 11 35 - Fax : 02 35 17 41 56 www.cpub brestc.com

Pour extrait conforme, la Présidente de l'Institution, Virginie LUCOT-AVRIL INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE OISE / SEINE MARITIME / SOMME GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE

EPTB Bresie 3, rue SmurBadiou - 76390 AUMALE Tel.: 02 35 17 41 55 - Fax + 02 35 17 41 56 www.eptb-bresle.com